

M. BOWELL : Il me serait impossible d'obtenir les renseignements que demande l'honorable monsieur, à moins d'écrire aux différentes stations de douane où cet article est importé, c'est-à-dire à Halifax et à Saint-Jean, parce que les rapports que conserve le département, ici, sont, d'après ce que je sais, faits aux différentes stations d'expédition, excepté pour quelques articles spéciaux. Je vais m'efforcer d'avoir les renseignements qu'il demande, et si cela est possible, je les lui donnerai. Quant à la manière dont nous appliquons la loi, c'est en forçant les importateurs de faire une déposition sous serment que cet article est importé pour ces fins et ne servira pas à autre chose ; mais malgré cela, comme il a dit qu'il savait que la chose était arrivée pendant qu'il était au pouvoir, malgré ce fait, la loi fut violée, et l'est encore, comme l'honorable monsieur l'a sans doute vu dans la presse, et comme l'honorable chef de l'opposition le sait, car je sais que l'on a exposé devant lui le fait que des articles avaient été saisis, et ceux qui avaient importé des articles pour des fins spéciales et les ont appliqués à d'autres fins, ont été punis. Je puis me tromper, mais on m'a dit que ces faits avaient été communiqués à l'honorable monsieur, et c'est pourquoi je disais, dans une autre circonstance, qu'il avait sans doute reçu beaucoup de plaintes, qui, après enquêtes faites, se trouvaient sans fondement.

M. BLAKE : Je ne me rappelle pas si la chose est venue à ma connaissance, mais j'ai appris, de certaines sources, et une discussion dans le comité a élucidé la question, qu'il y a beaucoup d'inconvénient à appliquer le tarif à un article destiné à certaines fins, et à admettre le même article en franchise pour d'autres fins. Cela porte à la tentation, et c'est très naturel, quand on a besoin d'un article, de dire que c'est pour telles fins et de s'en servir ensuite pour d'autres. Sans doute les précautions nécessaires devraient être prises dans ces cas, et c'est pour cette raison que je suis d'opinion que l'on devrait avoir de ces changements le moins possible, conformément à la politique du gouvernement.

L'honorable monsieur a dit que la raison pour laquelle cet article a été mis et devait rester sur la liste des articles admis en franchise, était que plusieurs fabriques faisaient des patins non seulement pour la consommation locale, mais aussi pour l'exportation, et j'ai dit, que dans une autre occasion, je lui avais entendu dire à la Chambre que le système de remise irait admirablement bien, en ce qui concerne l'exportation, de sorte que je n'ai pas trouvé que cette partie de son discours fût à propos. Mais, naturellement, nous savons que la politique générale du gouvernement, quand elle est compatible avec certaines autres parties de son programme avec lesquelles elle vient quelques fois en conflit, nous savons, dis-je, que sa politique est d'admettre la matière première en franchise, et c'est un point sur lequel j'approuve entièrement cette politique. Quant à l'application de cette politique à l'article de l'acier, nous savons qu'il y a déjà une fabrique d'acier dans le pays. Je ne sais pas si cette compagnie manufacturière a déjà eu l'intention de produire l'espèce d'acier requise pour les patins ; il est probable que non, vu qu'elle est soumise au droit. Je veux parler des aciéries de Londonderry. Plus que cela, les aciéries étaient, d'après ce que l'on nous disait en mai et juin 1882, la seule chose qui serait développée dans le pays si les électeurs appuyaient la politique nationale par leurs votes le jour des élections.

A une assemblée tenue dans la ville de Toronto, afin que le premier ministre pût adresser la parole aux électeurs, le président déclara en sa présence que l'Association de Toronto pour la fabrication de l'acier, désirait dépenser trois millions de dollars, et demanda au peuple :

N'était-il pas important pour le peuple que cette industrie fût créée, et il pourrait dire qu'il était le seul des deux cents compagnies prêtes à être formées par les capitalistes américains, si le gouvernement était réélu et la politique nationale approuvée ?

Et le premier ministre ratifia cela par sa déclaration, quelques jours plus tard, à Yorkville. Il disait alors :

Le gouvernement a fait appel au pays avant l'expiration de son terme d'office, afin de faire disparaître toute incertitude sur le maintien de la politique nationale. Les industries que cette politique a créées, quoique importantes, étaient peu considérables relativement à ce qui aurait été établi si les capitalistes avaient été certains que le tarif ne serait pas rappelé ou amené par degré au libre-échange par M. Blake et son parti. Comme preuve de cela, il déclara qu'une compagnie était prête à placer deux millions dans une mine d'acier à Niagara, aussitôt que le peuple se serait déclaré en faveur de la protection. Le gouvernement a eu des preuves que des millions doivent être placés dans l'industrie quand le peuple se sera prononcé.

M. PATERSON (Brant) : Qui a dit cela ?

M. BLAKE : Le premier ministre, dans le village de Yorkville, qui fait maintenant partie de Toronto, en faisant allusion à une assemblée à laquelle celui qui était le président, avait déclaré, quelques jours auparavant, que trois millions allaient être placés dans la ville de Niagara, si seulement le gouvernement était maintenu au pouvoir. Je n'ai aucun doute—je n'en ai pas entendu parler, je ne l'ai pas lu dans les journaux, je n'ai pas visité Niagara depuis—mais je n'ai aucun doute, quo, après de telles assurances, les usines d'acier doivent être en pleine opération à Niagara, et qu'elles produisent de l'acier de qualité supérieure, et propre à la fabrication des patins, et je désire savoir pourquoi l'honorable monsieur veut continuer l'importation en franchise de cette espèce d'acier, puisqu'il a dit au peuple qu'il aurait une fabrique d'acier s'il le maintenait au pouvoir. Pourquoi cette industrie n'est-elle pas protégée ; pourquoi ne propose-t-il pas qu'on accorde un peu de protection à cette industrie ?

M. STAIRS : Je crois que je puis répondre à deux ou trois points soulevés par l'honorable monsieur. Il a commis une certaine erreur au sujet de la fabrique d'acier de Londonderry. Il n'a pas été fabriqué d'acier aux usines de Londonderry depuis plusieurs années, mais l'acier a été fait à New-Glasgow. Je ne m'étonne pas qu'il soit tombé dans l'erreur. Les mines d'acier de Londonderry, lorsqu'elles ont été établies, il y a plusieurs années, fabriquaient surtout le fer en gueuse fondu au charbon de bois. Elles devaient plus tard être agrandies et fabriquer l'acier. On devait adopter le procédé Siemens-Martin, qui était nouveau à cette époque, et très compliqué. Il y a eu un montant d'argent considérable de dépensé, et je regrette de dire que ces usines ont failli. Lors de la faillite, les propriétaires abandonnèrent complètement la fabrication de l'acier et fabriquèrent le fer en gueuse, par le procédé ordinaire et principe de puddlage, qui est aussi ancien que la fabrication du fer ; mais il n'ont jamais changé le nom des aciéries de Londonderry.

Aussi il n'est pas étonnant que plusieurs tombent dans cette erreur. Il y a des aciéries à New-Glasgow, mais elles ne fabriquent pas encore d'acier d'assez bonne qualité pour la fabrication des patins.

M. BLAKE : Pourquoi le feraient-elles, quand elles ne sont pas protégées ?

M. STAIRS : La raison, je crois, est qu'elles n'emploient pas les procédés ordinaires, et ne sont pas encore arrivées à fabriquer l'acier de creuset, qui est principalement employé pour les patins. Je n'ai aucun doute qu'elles y arriveront quelque jour, mais il faut beaucoup de temps pour inaugurer et mettre en opération des usines de ce genre.

La fabrication de l'acier est très compliquée, et elles ne sont pas encore arrivées à ce point, bien que je ne doute pas qu'elles y arrivent.

Je crois que je puis dire à l'honorable monsieur que cet acier à patin n'est pas importé pour d'autres fins. La plus grande partie de l'acier est biseauté, de sorte que l'on peut en faire des patins à traîneaux, et rien autre chose. Plus que cela, une grande partie de cet acier est un article composé, et c'est pour cela qu'il n'est pas fabriqué dans le pays. C'est une